VAUCLUSE.FR

Les Archives départementales

Une compétence obligatoire du Département : la gestion et le suivi des archives publiques en Vaucluse

Archiver : sauvegarder au fil du temps la permanence de ses actions pour les transmettre aux générations futures…

Les documents produits ou reçus par l’État, les collectivités territoriales et leurs groupements sont des archives publiques dont la conservation est organisée dans l’intérêt public, tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes, que pour les besoins de la recherche.

Les organismes producteurs d'archives publiques sont soumis à des obligations réglementaires en matière d'archivage.

Le service des Archives départementales est là pour leur apporter son expertise en matière de gestion prospective de leurs dossiers courants, sur support papier ou électronique, pour organiser avec eux l’archivage définitif ou l’élimination réglementaire des documents, ou pour les conseiller sur les conditions de conservation à observer dans les locaux ou serveurs informatiques dédiés au stockage.

Le service d'Archéologie du Département de Vaucluse

Le service apporte aide et conseils en matière d’archéologie aux particuliers et aux aménageurs. Il les accompagne dans leurs démarches, explicite le cadre règlementaire et répond aux questions diverses intéressant l’archéologie (expertise d’objet, orientation bibliographique…). De plus, le service est régulièrement associé à l’élaboration des nouveaux documents d’urbanisme afin de protéger le patrimoine archéologique enfoui ou bâti. Grâce à une équipe composée de divers spécialistes, il intervient en qualité d’opérateur d’archéologie préventive :

Spectacle vivant et enseignement

DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE

 CONTACTER

De l'

expertise départementale
Un accompagnement dans vos demandes et vos démarches.

pour les diagnostics préalables aux projets d’aménagement, dans le cadre de ses missions
de service public ;

›

pour les fouilles des âges des métaux, antiques et médiévales, en qualité de prestataire
pour des aménageurs publics ou privés.

›

EN SAVOIR PLUS

Archives départementales
de Vaucluse

›

CONTACT

 0490161500

Vaucluse
Chargement...

.

artistique

En tant que référent culturel, le Conseil départemental, par l’intermédiaire de ses services, apporte une expertise aux acteurs de la culture. L’ingénierie du spectacle vivant et de l’enseignement artistique consiste en :

Livre et lecture : Conseil et assistance

›un accompagnement et un suivi de projets,

un suivi opérationnel périodique des organismes dont la subvention fait l’objet d’un conventionnement par le Conseil départemental,

›

›la mise en réseaux et en synergie des opérateurs culturels

›le développement de centres de ressources

Hôtel du Département
Rue Viala - CS 60516

84909 Avignon Cedex 09
04 90 16 15 00

Département de Vaucluse

.